

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

Madame Chloé PLATTEEUW

Le terrain concerné est situé

Coron du Bois à 7904 Willaupuis - cadastré 07 A 129

Le projet consiste en

Construction d'une habitation unifamiliale

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- Implantation (limite latérale) ;

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 le mardi ; de 8h00 à 12h00 les jeudi et vendredi ; et sans rendez-vous le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut. Prendre rendez-vous soit par mail : urbanisme@leuze-en-hainaut.be soit par téléphone au 069/59.02.69 ou 069/59.02.51

Affichage le 24/06/2026

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 30/06/2026 au 14/07/2026**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général,
R. Bral.

Le Député-Bourgmestre,
H. Cornillie.